

J'autorise

Mon enfant à rentrer seul à mon domicile après la fin des activités (dès l'arrivée du groupe au centre)

1. du matin

2. de l'après midi (cocher la ou les case(s))

3. du soir

Et je décharge alors l'APJNV et l'équipe d'animation, de toutes responsabilités.

Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul à mon domicile après la fin des activités

4. du matin

5. de l'après midi (cocher la ou les case(s))

6. du soir

• J'autorise / Je n'autorise pas (cocher la case)

La prise d'une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) représentant mon enfant.

La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après :

Plaquette de l'association, article dans le Dauphiné, article dans l'actu de la commune, du bulletin municipal de Veurey-Voroize, sur les sites des mairies de Noyarey et Veurey-Voroize uniquement sur les pages en liens avec l'APJNV, sur la page Facebook et Instagram de l'association et lors des diaporamas.

Ainsi que l'utilisation de celle -ci pour les manifestations de l'APJNV (expositions et album photos)

• **Je soussignéavoir pris connaissance du règlement intérieur 2022 de la structure.**

• **Personnes autorisées à venir chercher mon enfant si celui-ci n'est pas autorisé à partir seul:**

..... lien de parenté n° tel

Fait à Noyarey, le.....Signature :